

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
AVESNES SUR HELPE**

2023 - 075

- Nombre de Conseillers Municipaux

27

- Date de la convocation

26	09	23
----	----	----

L'an 2023, le 3 octobre à 18 H 00, le Conseil Municipal d'Avesnes-sur-Helpe s'est réuni au Grand Salon de la mairie d'Avesnes-sur-Helpe, sur la convocation et sous la présidence de Monsieur Sébastien SEGUIN, Maire.

Etaient présents : M. SEGUIN Sébastien (maire), M. BOUDJEMA Benoit, Adjoint au Maire, Mme WATTEAU Laurence, Adjointe au Maire, Mme BERTRAND Aline, Adjointe au Maire, M. VION Bruno, Adjoint au Maire, Mme DUCARNE Marie, Adjointe au Maire, M. LEFEVRE Christian, Adjoint au Maire, Mme HUBIERE Anne-Lise, Adjointe au Maire, M. ROUSSELLE Jacky, Adjoint au Maire, M. CASTEL Christian, M. HANCHART Gilles, Mme COLNOT Christine, , Mme CABOOR Sylvie, Mme MARTIN-LAVAQUERIE Valérie, Mme LEMAIRE Christiane, Mme MENET Cathy.

Représentés par procuration : Mme OUCI Mokhtaria (par Mme BERTRAND), M. FORGEZ Pascal (par Mme DUCARNE), M. BOURGE Jimmy (par Mme COLNOT), Mme CATTELOT Anne-Laure (par Mme Anne Lise HUBIERE), M. LEMMEN Felix (par M. ROUSSELLE), M. LESCUT Franck (par M. Bruno VION), M. LEFUR Philippe (par Mme MENET)

Absents excusés : M. BLARET Jean, M. PEROT Loïc, Mme ARIOUA Melissa, M. GUERTZMANN Gérard,

OBJET : Signature de la convention avec la Fondation « 30 Millions d'Amis »

M. Le Maire expose que le renouvellement pour l'année 2023, de la convention avec la Fondation 30 Millions d'Amis, s'avère nécessaire, afin de faciliter la régulation et la gestion des populations des chats libres, dont la prolifération provoque d'importantes nuisances.

L'assemblée délibérante est ainsi amenée à la convention de stérilisation et d'identification des chats errants, telle qu'annexée à la présente, avec la fondation « 30 Millions d'Amis »

Monsieur le Maire propose la signature de la convention de stérilisation et d'identification des chats errants, telle qu'annexée à la présente, avec la fondation « 30 Millions d'Amis ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- autorise le maire à signer la convention de stérilisation et d'identification des chats errants, telle qu'annexée à la présente, avec la fondation « 30 Millions d'Amis »

Ainsi fait et délibéré en séance publique, au jour, mois et an que dessus. Suivent les signatures

Pour extrait conforme
Le Maire

Publié sur le site le 05 octobre